

# Le Comptoir : le pouvoir du collectif

En activité depuis 2012, le Comptoir des Ressources Créatives offre ses services aux artistes et créatifs de la province de Liège. C'est le fruit d'une initiative citoyenne qui mérite d'être racontée, d'autant que le projet suscite des émules. Ici comme ailleurs, on redécouvre les vertus de la mutualisation...

Il était prévu de longue date qu'en 2015, ce serait au tour d'une ville belge d'être désignée comme Capitale européenne de la culture, en même temps qu'une ville tchèque. C'est pourquoi un accord politique avait été pris dès 2004 pour soutenir en Wallonie la candidature de Mons. Mais ce choix a provoqué une fronde chez des artistes et des opérateurs culturels liégeois qui, autour du plasticien Alain De Clerck, ont remué ciel et terre pour que la Cité ardente entre elle aussi en lice.

L'initiative, finalement, n'a pas abouti. Elle a néanmoins engendré un formidable processus participatif. Des liens se sont noués, des gens ont appris à travailler et à militer ensemble, et surtout, leur action a démontré qu'il était possible de faire accéder sur la place publique les débats sur l'avenir de la cité jusqu'alors trop souvent cantonnés aux bureaux des partis.

## SE FAIRE ENTENDRE...

Pour quelques participants du comité Liège 2015, une question restait : comment faire pour que les artistes soient davantage entendus ? L'un d'entre eux, Gérard Fourré, a réuni des créateurs et des opérateurs qui géraient des lieux de diffusion, en leur proposant pour thème de réflexion la rémunération de l'artiste et la reconnaissance du créateur. « *C'était des réunions de type cathartique, se rappelle-t-il, où on tourne en rond, où on entend toujours les mêmes histoires. On énonce les problèmes mais on ne pense jamais en termes de solution, mais plutôt de griefs, de reproches.* »

De nombreux échanges avec Marc Moura, alors directeur de l'Association professionnelle des métiers de la création - SMartBe, puis une rencontre avec Dimitri Coutier, coordinateur de Propage-s, agence conseil en économie sociale fondée à l'initiative de la FGTB wallonne, vont l'amener à changer son fusil d'épaule et à envisager des objectifs plus concrets. Il recontacte dans cette perspective des artistes, des producteurs, des très petits opérateurs, toute une série de personnes susceptibles de réfléchir ensemble et d'adhérer à une démarche collective en offrant une forme d'expertise et des visions complémentaires. Certaines d'entre elles viennent du monde de la musique, d'autres des arts plastiques, du graphisme, de la danse, de l'économie... Toutes partagent la conviction que si l'on veut améliorer les conditions de vie des artistes, il faut envisager le processus créatif dans sa globalité, depuis le germe de l'idée initiale jusqu'aux dispositifs de tous ordres qui permettent à l'œuvre achevée de trouver son public.

Le contexte, par ailleurs, était propice. La Province de Liège avait en effet émis le souhait de mettre sur pied une « Maison des créations » avec des budgets réservés à cette fin. Marc Moura, de son côté, envisageait un projet du même ordre avec SMartBe. Un partenariat semblait dès lors tout

trouvé pour la gestion d'un immeuble qui serait mis à la disposition des créateurs et au sein duquel seraient proposés des services de différents types.

## RÊVES DE COMPTOIR

Le petit groupe qui s'est réuni autour de Gérard Fourré pendant plusieurs mois a commencé à imaginer à quoi pourrait ressembler cette structure associative apte à répondre aux besoins les plus divers d'artistes issus de multiples horizons. Dès le départ, il a été clair pour tout le monde que le projet devait se construire selon une logique mutualiste, en identifiant les besoins communs et la manière dont ceux-ci pouvaient être rencontrés, à travers des prêts de locaux, de matériel, d'échanges d'expériences et de compétences : « *Ce projet doit être aussi perçu et conçu sur un principe de coopération, à la fois via la mise en commun de services, mais aussi par rapport aux logiques qui s'y développeront, peut-on lire dans un dossier préparatoire. Il doit permettre la mise en réseau des acteurs concernés et, par la même occasion, la participation du "milieu culturel liégeois" à des réseaux interrégionaux, internationaux et multidisciplinaires.* »

Même si ce type de projet ne peut exister sans le soutien des pouvoirs publics, ses concepteurs ont souhaité qu'il s'inscrive d'emblée dans une perspective de développement économique, en visant à terme l'autofinancement.

L'agence Progage-s a apporté son savoir-faire pour toutes les matières juridiques et comptables nécessaires au lancement d'une nouvelle société : élaboration des cahiers de charge, des statuts, etc.

Par un heureux concours de circonstances, la structure naissante a pu bénéficier de l'emploi subventionné d'une asbl qui n'utilisait plus la totalité de ses points APE<sup>1</sup>.

Dès lors, une fois le projet clairement défini, tout est en place pour l'ouverture du Comptoir des ressources créatives et l'engagement d'un coordinateur, qui sera abrité dans un premier temps dans les bureaux liégeois de SMartBe.

La Wallonie subventionne le lancement du projet à raison de 25 000 euros pour 2012. La collaboration avec la Province de Liège, en revanche, s'est avérée très compliquée à mettre en œuvre. « *Le point de rencontre, c'était l'immobilier, rappelle Gérard Fourré. Nous étions arrivés à un accord qui devait être rassurant pour la Province. Avec l'apport de SMartBe, nous aurions distingué, d'une part, une structure mixte public-privé qui aurait été propriétaire de l'immeuble et, d'autre part, l'asbl qui devait être un aiguillon et aurait éventuellement géré le bâtiment.* » Mais cet accord n'aboutira pas<sup>2</sup>.

Entre-temps, la Ville de Liège a inauguré le RAVI (Résidences-Ateliers Vivegnis International) dans un quartier qu'elle souhaite revitaliser en profitant de la présence sur place d'un grand nombre de créateurs et d'associations culturelles pour en faire un pôle artistique<sup>3</sup>. Le RAVI, c'est un ensemble d'appartements et d'ateliers qui permettent d'accueillir, pour une période de deux à six mois, de jeunes artistes belges ou étrangers désireux d'y développer leurs projets, en bénéficiant durant leur séjour d'une bourse mensuelle de 600 euros.

<sup>1</sup> « Aide à la Promotion de l'Emploi » (APE). Ce dispositif prévu par la Wallonie consiste à octroyer, sous la forme de points, une aide annuelle visant à subsidier partiellement la rémunération de travailleurs, une réduction importante des cotisations patronales de sécurité sociale (sauf en secteur marchand) et une indexation automatique du montant de la subvention selon l'évolution de l'indice des prix à la consommation.

<sup>2</sup> Le projet de Maison des Créations figure encore dans la Déclaration de politique générale du Conseil provincial pour les années 2012-2018. Il s'agit de « renforcer la valorisation des artistes avec des Maisons des Créations qui seront implantées sur le territoire provincial dans une préoccupation supra-communale. Elles seront des lieux multidisciplinaires de travail et des plateformes de services mutualisés ». Cf [www.provincedeliege.be/sites/default/files/media/210/dpg2012-2018.pdf](http://www.provincedeliege.be/sites/default/files/media/210/dpg2012-2018.pdf), page 19.

<sup>3</sup> [www.ravi-liege.eu/?cat=1](http://www.ravi-liege.eu/?cat=1)

Juste à côté, la Ville a assumé aussi la rénovation d'un bâtiment annexe. Elle voudrait que des activités socio-culturelles y trouvent place, mais les associations sont peu nombreuses à répondre à son appel. Elle décide dès lors de confier la gestion de ce vaste espace – deux plateaux de 180 m<sup>2</sup> – au Comptoir des Ressources Créatives, qui commencera par s'y installer lui-même, de manière à entretenir un rapport de proximité avec le public qu'il va desservir. L'immeuble abrite désormais, à « des tarifs de location adaptés à leurs réalités économique »<sup>4</sup>, une quinzaine de petites structures. En tout, plus de trente créateurs s'y côtoient quotidiennement pour y développer des projets dans les domaines les plus variés, du design à la vidéo, de la lutherie électronique aux effets spéciaux et au maquillage. La marge bénéficiaire que se réserve l'association via les loyers qu'elle perçoit, si faible soit-elle, lui permet de financer – au moins en partie – son fonctionnement.

## QUATRE MISSIONS PRIORITAIRES

La question des espaces de travail est récurrente chez les artistes. Ainsi, « l'une des premières actions menées par le Comptoir concernait le secteur de la danse, raconte Marc Moura. Une réunion avec plusieurs compagnies a permis de dégager parmi leurs besoins le plus petit commun dénominateur, qui était la nécessité d'une salle. Pas une salle de cours mais une salle de répétition et de mise en situation scénique, pour pouvoir mettre au point leurs chorégraphies dans des conditions correctes. On a identifié un lieu qui pouvait convenir et ensuite on a souhaité rencontrer le propriétaire, qui s'est avéré être la Ville. Ce local a été mis à la disposition du Comptoir contre le paiement des charges énergie. Il est proposé aux compagnies également pour un prix bas, mais néanmoins censé assurer une petite marge bénéficiaire. On n'est pas dans une logique de subsides mais dans un processus économique. »

« L'exemple est significatif, ajoute-t-il, parce que dans les compagnies concernées, il y avait des antagonismes, des inimitiés, mais on a quand même réussi à défendre des intérêts communs. Une solidarité matérielle se dégage sur la base de contraintes professionnelles identiques. »

A côté des questions de locaux, le Comptoir s'est donné trois autres missions prioritaires.

Il développe tout d'abord une plateforme de services et, à cette fin, cherche à identifier des personnes ressources qui peuvent être mises à la disposition de la communauté des artistes, « dans un mode transparent, fair play et pour un bon prix ». Un exemple ? « Beaucoup de groupes de musique ont un gros déficit rédactionnel. Cela coûte cher, les services d'un copywriter. Le Comptoir peut mettre en relation des rédacteurs et des groupes. Il y a peut-être matière à créer collectivement un emploi. »

Il organise par ailleurs des rencontres sectorielles (un invité partage son expérience avec le public) de manière à favoriser l'insertion des artistes dans des réseaux professionnels. Cette pratique de « Meet & Connect », initiée à Bruxelles par l'Association professionnelle des métiers de la création-Smart, a démarré à Liège en juin 2013 par une soirée avec le dramaturge et comédien Laurent Van Wetter<sup>5</sup>. Sur un autre plan, un groupe d'écrivains s'est associé au Comptoir avec l'ambition de rendre plus visible la place de la littérature dans la ville. Il a entamé à cet effet une série de négociations avec l'Échevinat de la Culture.

Enfin, la structure entend fonctionner comme une banque d'information où se capitalisent les savoirs de chacun sur les métiers et les filières de la création, « histoire de ne pas être obligé de réinventer la roue à chaque fois ». Ces informations sont centralisées et mises à la disposition des artistes par le coordinateur de l'asbl.

<sup>4</sup> [www.comptoirdesressourcescreatives.be/?page\\_id=224](http://www.comptoirdesressourcescreatives.be/?page_id=224). En décembre 2013, ce loyer est de 8€/m<sup>2</sup>, toutes charges comprises.

<sup>5</sup> <https://www.facebook.com/events/462445813841078/?ref=5>

## UN MODÈLE EXPORTABLE ?

Le concept séduit. La Ville de Namur envisage d'adapter le modèle liégeois au terrain local, avec, là encore, la collaboration de l'association Propage-s. Ce comptoir y prendra « *la forme d'une asbl autonome et s'appuiera sur une base représentative des artistes et sur un conseil culturel propre. Un groupe de pilotage représentatif du secteur culturel sera mis sur pied pour concrétiser cette structure.* »<sup>6</sup> Le Comptoir des Ressources créatives est aussi volontiers pris en exemple à Tournai, lors des consultations organisées dans le cadre de l'opération « Pour un printemps de la culture »<sup>7</sup>.

« *Une des conditions de l'efficacité d'un comptoir, c'est son indépendance* », estiment ses administrateurs, qui insistent aussi sur la nécessité d'un ancrage profond dans le terrain. A Liège, cet ancrage se traduit notamment dans la composition de l'Assemblée générale de l'association, forte d'une vingtaine de membres, qui compte des représentants de la plupart des disciplines artistiques.

Est-ce vraiment un modèle adaptable partout ? Sa pertinence est reconnue, en tout cas. La mutualisation des moyens permet aux créateurs de développer leurs activités à moindre coût, de nouer des collaborations avec les autres occupants du lieu, d'agrandir leurs réseaux en s'appuyant sur eux. Travailler sinon ensemble, du moins dans un espace partagé, en bénéficiant au besoin du regard d'autrui, s'avère stimulant et fécond. C'est bon pour le moral, pour la créativité, pour la productivité. En outre, la structure peut s'ériger en interlocuteur commun, distinct des personnes : un atout non négligeable quand il s'agit de négocier. Ainsi, au-delà des avantages individuels qu'il procure, un tel organisme peut amener ses usagers à développer une plus forte conscience collective : « *la mise à disposition de locaux que les artistes partagent (...) participe à l'activation d'une coopération pratique entre cerveaux créatifs – et, partant, change immédiatement le milieu culturel.* »<sup>8</sup>

CARMELO VIRONE

Association professionnelle des Métiers de la Création-Smart

Décembre 2013

Merci à Gérard Fourré et Marc Moura.

### Le Comptoir des ressources créatives, asbl

36, Place Vivegnis – 4000 Liège

[www.comptoirdesressourcescreatives.be](http://www.comptoirdesressourcescreatives.be)

Contact : Hugo Vandendriessche (Coordinateur) – +32 (0)488 17 73 71

<sup>6</sup> *Namur Confluent Culture*, Ed. Ville de Namur, octobre 2013, p. 74.

<sup>7</sup> Voir le site : <https://www.facebook.com/events/462445813841078/?ref=5> (consultation déc. 2013).

<sup>8</sup> Grégory Pascon, « Je vote culture » – même quand il n'y a pas d'élection (II) - Une communauté à construire », Smart, 2012 <http://www.smartbe.be/docs/news/document-news-1331-SMart-06-Je-vote-culture-II.pdf>

---

## SOURCES ET RESSOURCES

Association OPALE (France) : *L'exemple d'une Coopérative d'Activité et d'Emploi spécialisée « art et culture »*.  
*Rencontre avec Artenréel.*

Tatiana DEBROUX, *Petite(s) histoire(s) des artistes en ville*, novembre 2013 (1) , et décembre 2013 (2)

Grégory PASCON, « *Je vote culture* » – même quand il n'y a pas d'élection (I) - *D'une ville à l'autre, de communes conditions de travail.*

Grégory PASCON, « *Je vote culture* » – même quand il n'y a pas d'élection (II) - *Une communauté à construire.*

Marianne RAUCHE, *La Brussels Art Factory. L'expérience d'une friche culturelle*, novembre 2013.

---